

Étude exploratoire sur la couverture médiatique des tueries de masse dans la presse écrite francophone au Québec



Mars 2019

Sommaire

Cas à l'étude et méthodologie	2
Résultats et discussions	4
Conclusion	10
Références	10

Introduction

Cette étude exploratoire s'inscrit dans un mandat plus large confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) visant à produire [un outil à l'intention des professionnelles et des professionnels des médias](#) d'information afin de les soutenir dans la couverture des tueries de masse.

Le but de l'étude est de décrire la couverture médiatique de ces événements dans la presse écrite francophone au Québec au courant des dernières années. Pour ce faire, une analyse de contenu d'articles portant sur trois cas de tueries de masse et le procès de l'auteur de l'une de ces tueries a été réalisée.

Dans un premier temps, les cas retenus ainsi que la méthodologie employée pour la conduite de cette analyse sont présentés. Les résultats sont exposés dans un deuxième temps.

Cas à l'étude et méthodologie

Sélection et description des cas à l'étude

Dans le but de traiter des pratiques médiatiques contemporaines, seulement les cas postérieurs à 2016 — et jusqu'au début de cette étude, soit juin 2018 — ont été pris en compte. Outre ce critère de temporalité, la

proximité géographique avec le Québec ainsi que la diversification circonstancielle des cas ont aussi été prises en compte. Sur la base de ces trois critères principaux, les quatre cas suivants (tableau 1) ont été sélectionnés : la tuerie de la mosquée de Québec, le procès de l'auteur de la tuerie de la mosquée de Québec, la tuerie de la rue Yonge à Toronto et la tuerie en milieu scolaire à Parkland en Floride.

Tableau 1 Description des cas

Tuerie de la mosquée de Québec

La tuerie de la mosquée de Québec est survenue le dimanche 29 janvier 2017 en soirée. Après avoir ouvert le feu sur les individus présents à l'intérieur du lieu de culte, l'auteur a pris la fuite à bord d'un véhicule. Il a appelé le 911 quelques minutes plus tard. Il a révélé lors de cet appel son identité, son geste ainsi que son emplacement. Il a été arrêté par la police le soir même. Cet événement a fait 6 morts et 8 blessés.

Procès de l'auteur de la tuerie de la mosquée de Québec

L'auteur de la tuerie de la mosquée de Québec a été accusé de meurtre avec préméditation et de tentative de meurtre. Son procès a débuté le 26 mars 2018. Il a d'abord plaidé non-coupable, puis il s'est ravisé et a plaidé coupable à tous les chefs d'accusation. Il a été condamné en janvier 2019 à 40 ans de prison. L'analyse de ce cas porte sur la manière dont est rapportée la tuerie et non le déroulement du processus judiciaire en tant que tel.

Tuerie sur la rue Yonge à Toronto

La tuerie de la rue Yonge à Toronto a eu lieu le 23 avril 2018 en après-midi. Au volant d'une camionnette, l'auteur a heurté plusieurs piétonnes et piétons. Le conducteur a été arrêté par la police peu de temps après son geste qui tua 10 personnes, en plus d'en blesser 16.

Tuerie en milieu scolaire à Parkland en Floride

La tuerie de Parkland est survenue au Stoneham Douglas High School le 14 février 2018. Après avoir ouvert le feu dans son ancienne école, l'auteur a pris la fuite à pied. Il a été retrouvé puis arrêté par la police moins de deux heures après les événements. Ce crime a fait 17 morts et autant de blessés.

Sélection des articles

Des mots clés propres à chaque cas ont été utilisés (tableau 2) dans la base de données Eureka afin de repérer les articles. Ces derniers proviennent des quotidiens suivants : Le Devoir (18), Le Journal de Montréal (20), Le Journal de Québec (26), La Presse+ (28) et Le Soleil (63). Pour chaque cas, les articles ont été relevés dès le lendemain de l'évènement, et ce, sur une période de huit jours. Les textes d'opinion, les chroniques, les éditoriaux et les doublons ont été exclus. Au total, 155 articles de journaux ont été analysés.

Tableau 2 Description des cas

Cas	Période	Mots clés utilisés	Nombre d'articles
Tuerie de la mosquée de Québec	30/01/2017 – 06/02/2017	– Mosquée de Québec – Alexandre Bissonnette	75
Procès de l'auteur de la tuerie de la mosquée de Québec	27/03/2018 – 03/04/2018	– Mosquée de Québec – Alexandre Bissonnette – Procès	20
Tuerie sur la rue Yonge à Toronto	24/04/2018 – 01/05/2018	– Yonge – Toronto – Alek Minassian	27
Tuerie en milieu scolaire à Parkland en Floride	15/02/2018 – 22/02/2018	– Marjory Stoneman Douglas – Parkland – Nikolas Cruz	33
			155

Codification des articles

Une grille de codification sous forme d'arborescence a été développée afin d'analyser le contenu des articles. Elle a été conçue à partir de la littérature sur les tueries de masse et leur traitement médiatique. Elle permet de relever les caractéristiques générales d'un article (date de parution, titre, source et thématique dominante abordée), les informations sur la tuerie dont il est question (nombre de victimes, circonstances, informations sur l'auteur et les victimes) ainsi que la couverture médiatique de la tuerie (termes utilisés pour nommer l'homicide, attribution de motif, discussion de l'idéologie ou des revendications de l'auteur, les réactions, opinions et positions rapportées, etc.). Le logiciel QSR NVivo 10 a été utilisé pour la codification des articles.

Portée et limites

Cette étude exploratoire se penche sur la manière dont les tueries de masse sont couvertes dans la presse écrite francophone au Québec. Bien que le nombre limité de cas étudiés ne permettent pas de généraliser les résultats à l'ensemble du journalisme québécois, l'analyse offre tout de même plusieurs constats quant à certaines caractéristiques de la couverture médiatique pouvant entraîner des conséquences sur la santé, le bien-être et la sécurité de la population. Il ne s'agit pas de démontrer empiriquement les impacts de la médiatisation de ces événements sur la santé et sur l'effet de contagion et d'imitation de ce

phénomène — c'est-à-dire la reproduction d'une tuerie. À partir d'exemples soulignés lors de l'analyse, il est plutôt question des conséquences possibles que pourraient avoir certains passages des articles analysés. Ces conséquences possibles liées à certaines caractéristiques du traitement médiatique des tueries de masse sont décrites dans le document [Tueries de masse et traitement médiatique](#).

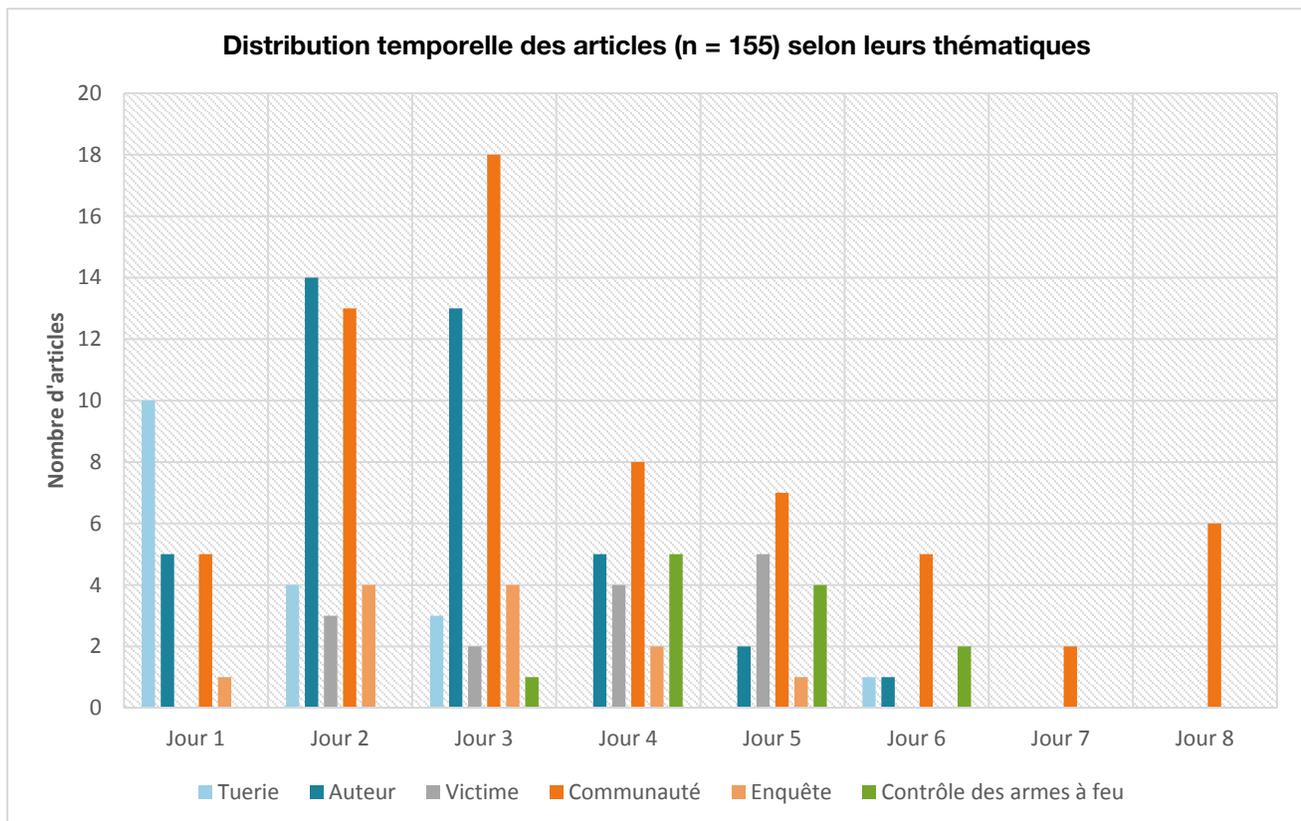
Pour des raisons méthodologiques, l'analyse de contenu porte exclusivement sur des articles de la presse écrite publiés dans les médias traditionnels, incluant les formats tablettes des journaux. La période choisie constitue elle aussi une limite. La plupart des articles relatant une tuerie sont publiés dans la semaine suivant l'évènement — tel que la majorité des phénomènes dans l'actualité (1). Pendant cette période, ils portent surtout sur les résultats du crime, les motifs de l'auteur ainsi que sur les réactions des communautés. Au-delà de cette période, de nouvelles thématiques relatives aux causes sociales du crime tendent davantage à émerger (2). Il est probable que ces thèmes soient moins abordés dans le corpus d'articles analysés.

Résultats et discussions

À la lumière du contenu présenté dans l'outil *Tueries de masse et traitement médiatique*, la couverture des cas de tueries analysés dans ce travail est globalement appropriée. Elle est en effet conforme aux orientations qui y sont formulées sur la base d'un principe de précaution visant à limiter les conséquences négatives de la médiatisation de ces événements sur la santé. Malgré ce constat initial positif, il sera tout de même question dans ce qui suit de passages, relevés lors de l'analyse des articles, pouvant possiblement engendrer des conséquences défavorables sur la santé de la population. Autrement dit, il s'agit de relever les impacts potentiels sur la santé que certains extraits pourraient provoquer et les pistes envisagées pour contrer les inconvénients soulevés.

Comme discuté dans la littérature sur le sujet, les thèmes tendent à évoluer au fil des jours à la suite d'une tuerie, tout comme le nombre d'articles consacré à chacun d'entre eux (tableau 3). Si, dès le lendemain du crime, les articles portent principalement sur la tuerie en tant que telle, ils tendent généralement à évoluer vers les « causes sociales » sous-jacentes au crime (1). En ce sens, les observations faites à partir des quatre cas à l'étude sont globalement conformes à celles soulevées dans les écrits scientifiques. Au lendemain de chaque tuerie, la plupart des articles commentent la tuerie en soi, alors que quelques-uns d'entre eux portent sur les auteurs et la communauté. Le nombre d'articles portant sur ces deux derniers thèmes grimpe en flèche au cours des deux jours suivants. Au même moment, ceux discutant l'enquête et les victimes émergent. Dès le quatrième jour suivant la tuerie, les articles sont généralement moins nombreux et les principaux thèmes qu'ils abordent portent essentiellement sur l'auteur, les victimes, la communauté et le contrôle des armes à feu. Dans ce qui suit, il sera question du contenu de ces articles.

Tableau 3 Thèmes abordés dans les articles de journaux



Les titres d'articles

Bien que la plupart des titres décrivent le contenu de leur article respectif en utilisant un vocabulaire juste et non préjudiciable, il existe tout de même quelques exceptions — tout au plus une quinzaine sur 155.

Titres à caractère sensationnaliste

Certains titres attisent l'aspect sensationnaliste d'une tuerie en la décrivant à l'aide de termes et d'images — au sens figuré — funestes :

- « Carnage dans une école à la Saint-Valentin ».
- « Terreur à Toronto, des cadavres et des blessés gisaient sur 2 km ».

Comme indiqué dans la littérature, l'utilisation de termes neutres et sans équivoque tels que crime ou homicide multiple pourrait atténuer les phénomènes de contagion et d'imitation — les descriptions ou l'utilisation de termes sensationnalistes tels que « carnage » ou « terreur » dans les médias reflèteraient, dans certains cas, les attentes de l'auteur d'une tuerie de masse quant au choc provoqué par son geste et pourrait inciter un individu désirant avoir la même attention à agir de façon similaire. L'usage de termes neutres et sans équivoque pourrait aussi atténuer la détresse et l'insécurité générées dans la population (3–7).

Titres simplifiant les motivations de l'auteur

Par ailleurs, d'autres titres mettent l'accent sur une explication unique ayant poussé l'auteur à passer à l'acte, simplifiant ainsi ses motivations :

- « D'enfant timide à tireur fou ».
- « La rébellion Incel a déjà commencé ».

Telles que soulevées dans les écrits sur le sujet, les raisons menant une personne à commettre une tuerie sont complexes et multifactorielles ; le passage à l'acte ne peut en aucun cas être réduit à une cause unique, telle qu'une enfance difficile ou l'adhésion à un mouvement (3,8,9). Aussi, lorsque l'état mental de l'auteur est mis en cause, il est préférable d'utiliser des termes médicaux tels que « dépression » ou « anxiété » au lieu de celui de « fou », terme issu de l'extrait, afin de ne pas stigmatiser les individus souffrant de troubles mentaux. Comme le souligne la littérature, il est

important de ne pas laisser sous-entendre que les troubles mentaux ou du comportement sont la raison unique d'un crime tel qu'une tuerie de masse (10,11).

Les motifs de l'auteur

Dans les premiers jours, voire semaines, suivant la tuerie, les motifs de l'auteur sont souvent obscurs. Bien que peu de spéculations quant aux raisons ayant motivé l'auteur ont été observées lors de l'analyse, des propos soulevant le caractère inexplicable du geste ou l'incompréhension quant aux motifs sous-jacents à la tuerie ont été évoqués à quelques reprises, soit 16 fois, au sein de 12 articles :

- « Tout le monde a souffert d'une tragédie épouvantable, une tragédie inattendue, inexplicable qui est inimaginable pour quiconque ».
- « C'est des personnes qui étaient en train de prier. S'il y en a un qui est pour la prière, c'est bien moi. C'est incompréhensible ».
- « Incompréhension, tristesse et colère devant cet acte de terrorisme à la mosquée de Québec ».

Comme relevé dans les écrits scientifiques, une tuerie de masse ne se fait pratiquement jamais sur un « coup de tête ». Il ne s'agit en effet pas d'un geste impulsif, mais d'un acte qui est la plupart du temps planifié, dont les signes annonciateurs et les facteurs contributifs peuvent être expliqués (3,9). Selon la littérature, décrire un tel homicide comme étant incompréhensible ou inexplicable pourrait attiser l'insécurité souvent observée auprès de la population à la suite d'une tuerie, dans la mesure où il est sous-entendu qu'aucun signe avant-coureur ou mesure de prévention n'existent (4,8,12).

Une des raisons les plus fréquemment évoquées pour expliquer le geste de l'auteur d'une tuerie repose sur les troubles mentaux et les troubles de la personnalité — 39 articles mettent cette raison de l'avant. La deuxième raison la plus couramment citée était le racisme ; elle a été mentionnée dans 22 articles. Si la grande majorité des écrits utilisent des termes sans équivoques pour décrire la maladie mentale ou les troubles de la personnalité, certains termes péjoratifs sont tout de même parfois apposés à ces descriptions. 16 extraits ont été relevés à cet effet dans 12 articles. Ces qualificatifs proviennent généralement de témoignages cités textuellement par les journalistes :

- « Tant de signes que le tireur de Floride était un déséquilibré mental [...] ».
- « Le Québec est une société pacifique, mais il y a ces débiles [...] ».
- « Un fou, c'est un fou ».

Ce type de langage, selon plusieurs experts en santé mentale, contribuerait à la stigmatisation des individus souffrant de troubles mentaux (10,11,13–15). De plus, aucun article ne mentionne que la très grande majorité des personnes atteintes par ce type de troubles ne sont pas violentes. Une telle mention pourrait contribuer à dissocier le lien entre les troubles mentaux et la violence (10).

Utilisation du nom de l'auteur

Le terme le plus utilisé pour identifier l'auteur d'une tuerie de masse est de loin le prénom et le nom de famille (570 fois dans 138 articles) de celui-ci — les autres termes étant tireur (64), suspect (54), auteur (43), tueur (31) ou encore accusé (29). Dans un article d'environ 1 400 mots portant sur la tuerie de la mosquée de Québec, le nom (prénom, nom de famille ou les deux) de l'auteur de cet homicide multiple est évoqué 21 fois. Bien que le débat quant aux bienfaits ou aux méfaits de l'anonymisation des tueries soit toujours en cours (16–18), en se basant sur un principe de précaution, la répétition du nom de l'auteur pourrait tout de même être limitée afin d'éviter toute apparence de glorification, comme le préconisent les tenants de l'anonymisation (16).

Les termes désignant la tuerie de masse

Le terme « terrorisme » utilisé pour qualifier la tuerie et le motif qui sous-tend ce crime n'a été utilisé que dans le cas de la mosquée de Québec. Il a été mentionné une fois seulement pour le cas de Toronto, lorsque certaines personnes craignaient qu'il ne s'agisse d'un acte terroriste. Par ailleurs, le mot le plus utilisé pour désigner l'homicide multiple dans les articles est le terme « tuerie » — il a été en tout utilisé 102 fois, dans 69 articles. Néanmoins, les expressions exacerbant le côté dramatique ou violent d'une tuerie de masse telles que « drame » (53), « tragédie » (55), « massacre » (14) et « carnage » (12) ont été utilisées plus de 125 fois dans l'ensemble des articles. Encore une fois, comme indiqué

dans la littérature, l'utilisation d'expressions neutres et sans équivoques pourrait atténuer les phénomènes de contagion et d'imitation, dans la mesure où un individu à la recherche de notoriété et valorisant une scène dépeinte comme étant « chaotique » pourrait être tenté de reproduire un environnement similaire (3,6,7,19). Cette neutralité pourrait aussi atténuer l'insécurité et la détresse dans l'ensemble de la population, tout en permettant de décrire adéquatement l'évènement (4,5).

Les démarches préparatoires et le déroulement de la tuerie

Les démarches préparatoires ainsi que le déroulement de la tuerie sont évoqués dans le tiers des articles. Les cas de Parkland et de Toronto sont surreprésentés. Bien que cela ne soit pas souligné de façon détaillée dans la très grande majorité des articles, la manière dont l'auteur de la tuerie, par exemple, s'est procuré l'arme, s'est entraîné au tir, est arrivé sur les lieux, maniait son arme lors de l'homicide ou se comportait est explicite dans certains extraits :

- « Le fil des évènements :
14 h 19—Nikolas Cruz débarque du Uber qui l'a conduit à l'école Marjory Stoneman Douglas, à Parkland. [...]
 - 14 h 27—Le massacre se termine. Le suspect dépose son arme et ses munitions. [...]
 - 14 h 29—Il s'éloigne de l'école en se fondant parmi les élèves qui s'enfuient ».
- « Un jeune homme a terrorisé les membres de son ancienne école secondaire de la Floride en y tuant au moins 17 personnes hier à l'aide d'un fusil semi-automatique après avoir actionné l'alarme d'incendie pour attirer davantage d'élèves dans son piège [...] Affublé d'un masque à gaz et équipé de grenades fumigènes ainsi que de plusieurs chargeurs, le suspect a déclenché l'alarme avant de tirer avec un AR-15, une arme qui a été utilisée lors de plusieurs autres fusillades ».
- « L'arme du tireur [...] est un fusil semi-automatique AR-15 semblable à celui illustré ci-dessous, une arme fréquemment utilisée lors de tueries de masse : utilisée lors des fusillades à Las Vegas, Newtown, Aurora, entre autres. Légère et facile à utiliser, [elle] peut être modifiée pour accélérer sa fréquence de tir [...] entre 625 et 1 125 \$. »
- « Alek Minassian aurait loué la camionnette blanche en matinée et amorcé le carnage à 13 h 25. Sept minutes plus tard, il a été arrêté par les forces de l'ordre, après avoir laissé sur son passage 10 morts et 14 blessés. »

Ce type de détails, comme le soulèvent certains chercheurs, pourrait fournir aux auteurs potentiels de tuerie de masse un scénario permettant de guider d'éventuelles démarches préparatoires et les comportements à adopter (20,21).

Description de la scène du crime

Dans la grande majorité des articles, les détails de la scène du crime ne sont pas évoqués. Il y a cependant quelques exceptions. Bien qu'il ne soit pas le seul cas où la scène soit décrite, les évènements de Toronto sont cependant surreprésentés — peut-être en raison de leur aspect inusité au Canada :

- « Et au milieu du périmètre de sécurité, un soulier, un manteau... Et des corps qui jonchent le bitume sous des couvertures orange [...] ».
- « “L'homme a été happé et traîné. Il était en mauvais état” a-t-il poursuivi, parlant d'une scène difficile. “On pouvait voir qu'il avait été traîné à environ 50 pieds. On pouvait voir les marques. Il y avait du sang au premier point de l'impact”, a-t-il dit, ajoutant que les vêtements de la victime avaient été déchirés ».
- « La scène du crime semble interminable. À Toronto, sur plus d'un kilomètre jonché de cadavres, de débris et même d'une paire de chaussures abandonnée, une fourgonnette blanche a semé lundi la mort en pleine journée et en pleine ville, tuant 10 personnes et faisant 15 blessées ».
- « La mosquée ouvre ses portes au public. Son plancher et ses murs sont toujours tachés de sang ».
- « Après avoir pris la fuite du Centre culturel islamique de Québec, laissant derrière lui du sang et des larmes ».

L'utilisation de termes et d'images — au sens figuré — funestes expose la population au phénomène de la violence médiatisée, avec toutes les conséquences que cela peut engendrer, comme l'évoque la littérature sur le sujet (5,7,22–26). Bien que cette violence médiatisée pourrait avoir davantage de conséquences lorsque télévisée plutôt qu'écrite, cette dernière forme pourrait tout de même être choquante pour certaines personnes en plus de jouer le jeu de l'auteur qui aspire à créer une scène décrite comme chaotique.

Idéologies et revendications de l'auteur

Plus de la moitié des articles abordant l'idéologie de l'auteur portent sur le cas de Toronto. Cela pourrait sans doute s'expliquer par le fait que l'auteur a lui-même discuté de son attachement au mouvement Incel (*Involuntary celibacy*, ou célibat involontaire) et que ce dernier est méconnu du grand public. Bien que certains articles mentionnent succinctement l'idéologie mise de l'avant par l'auteur, la très grande majorité des articles ne discutent pas de cette idéologie ou des revendications particulières de l'auteur. Une douzaine d'articles échappent cependant à cette observation et se penchent sur l'idéologie ou les revendications des auteurs plus en profondeur :

- « Nikolos Cruz participait régulièrement à des réunions avec ce groupuscule nommé “Republic of Florida”. Il s’entraînait notamment au tir avec les membres de ce groupe néofasciste revendiqué. [...] Ceux-ci s’affichent sur les réseaux sociaux en tenue paramilitaire et brandissant des armes à feu. [...] il [l’auteur] prenait part régulièrement à des réunions de la “République de Floride”, un groupuscule prônant la supériorité de la race blanche avec lequel il aurait participé à des entraînements paramilitaires. [...] Le chef du groupuscule Jordan Jereb a assuré au site d’informations Daily Beast que le jeune homme “savait parfaitement qu’il rejoignait une organisation paramilitaire, séparatiste blanche et néofasciste”. Il a avancé l’hypothèse que M. Cruz aurait pu passer à l’acte par haine des juifs ou encore des femmes ».
- « Derrières leurs attaques [Bissonnette et Minassian] plane l’ombre d’un autre tueur de masse, l’Américain Elliot Rodger, et de son idéologie, celle de la communauté des “Incels” (célibataires involontaires), connue pour sa haine des femmes et des hommes actifs sexuellement et ses propos misogynes faisant l’apologie du viol. [...] Avant de passer à l’acte, le tueur a enregistré une vidéo dans laquelle il expliquait vouloir punir les femmes parce qu’elles le rejetaient et les hommes qui étaient actifs sexuellement ».

Décrire une idéologie raciste ou les revendications de l’auteur d’une tuerie, comme discuté dans les écrits sur le sujet, pourrait participer à la glorification de cette personne et de ses positions, dans la mesure où son message est repris, répété, décrit et commenté. Cette tribune pourrait ainsi faire augmenter les risques de contagion et d’imitation de ce type de crime (11,19,21). Se pencher exhaustivement sur les motivations lors de la couverture de l’homicide, comme l’évoquent certains chercheurs, pourrait ainsi faire paraître l’auteur, aux yeux de certains individus, comme le représentant d’une contre-culture ou d’un mouvement social marginal (20).

Les paroles ou les écrits des auteurs de tueries de masse sont aussi cités textuellement à quelques reprises :

- « Je vais devenir tireur professionnel dans les écoles »
- « La rébellion Incel a déjà débuté ! Nous allons renverser les Chads et les Stacys ! Tous saluent le Suprême Gentleman Elliot Rodger ! »

Relever les propos violents des auteurs de tueries de masse, autrement dit leur donner une voix dans les médias, pourrait les faire paraître comme les « héros » ou les tenants importants d’une idéologie ou d’un mouvement — 46 extraits au sein de 18 articles ont été repérés. Encore une fois, comme le souligne la littérature sur le sujet, éluder ce type de discours pourrait atténuer la glorification de ces individus et limiter la contagion et l’imitation des tueries (10,18–20).

Réactions, opinions et positions relevées dans les articles

Plusieurs catégories d’individus ayant émis des réactions, des opinions ou des positions ont été relevées dans les articles. Un peu moins du quart des articles rapportait les commentaires de témoins (15) ou de survivantes et de survivants (20) de la tuerie, pour un total de 123 extraits. Les propos des autres membres de la communauté, c’est-à-dire les politiciens, les personnalités publiques ou quelconques citoyennes ou citoyens, sont ceux ayant été le plus souvent rapportés. 430 extraits de ce type ont été relevés dans 92 articles. Néanmoins, globalement, peu d’articles incluent les commentaires d’expertes et d’experts des tueries de masse issues, par exemple, des domaines de la criminologie ou de la psychologie, afin de fournir de l’information pour mieux comprendre le phénomène — 18 articles relevaient les réactions de personnes ayant ce type d’expertise. Pourtant, faire appel à des acteurs crédibles et diversifiés pour relever et commenter les facteurs sous-jacents à de tels événements pourrait aider à rendre compte du côté multifactoriel de ces tueries, en plus d’enlever une pression sur les témoins, les survivantes et les survivants. Cela pourrait aussi faire en sorte que le crime et son auteur soient discutés dans des termes plus précis et moins préjudiciables envers, par exemple, les gens souffrant de troubles mentaux (10,13–15).

Mention d’une autre tuerie

Plus de la moitié des articles analysés, soit 79, mentionne au moins une tuerie de masse précédente. Dans le cas de Toronto, il s’agit le plus souvent des événements d’Isla Vista, en Californie — perpétré par un individu auquel l’auteur de la tuerie de la rue Yonge fait directement référence. Dans le cas des tueries de la mosquée et de Parkland, plusieurs tueries sont

évoquées. Dans le cas québécois, il s'agit souvent des tueries du collège Dawson, de la Polytechnique, de l'Université Concordia et de l'Assemblée nationale, autrement dit, celles perpétrées au Québec. Dans le cas de Parkland, il s'agit des tueries aux États-Unis en général, et des tueries en milieu scolaire en particulier — avec un accent sur celle de Sandy Hook. La tuerie de Parkland est en effet souvent présentée comme la plus meurtrière en milieu scolaire depuis celle de Sandy Hook.

Ce type de comparaison, comme le documente la littérature sur le sujet, peut participer à la glorification de ces événements et de leurs auteurs ainsi qu'inspirer des auteurs potentiels. Ces derniers, avant de passer à l'acte, sont en effet souvent captivés par les reportages des médias portant sur les tueries passées en plus de chercher à amasser le plus d'information possible sur leurs auteurs (21). La tuerie de Columbine est éloquente à ce sujet. Le sociologue Larkin, documentation à l'appui, avance qu'elle est devenue un « scénario culturel » pour les tueries subséquentes : elle peut représenter pour certains un record de morts et de blessés à égaler ou à dépasser, une incitation à passer à l'acte, un événement à émuler, ou encore une tradition à honorer (27). Ces observations suggèrent qu'il serait pertinent, lors de la couverture médiatique de tels événements, d'éviter les allusions aux tueries précédentes, mais surtout les comparaisons quant au nombre de morts ou aux motifs des auteurs.

Évocation de la fréquence des tueries

Lorsqu'il est question du cas de Parkland, il est sous-entendu que ce type de tuerie est fréquent aux États-Unis et il n'est jamais évoqué que les tueries de masse sont, en comparaison avec les homicides par arme à feu, des événements extrêmement rares et moins meurtriers. En 2015, aux États-Unis, sur les 12 979 individus tués par arme à feu, 403 sont morts au cours d'une tuerie de masse, soit 3,1 % des décès (28,29).

- « Un énième lendemain de veille difficile aux États-Unis qui ravive le débat sur le contrôle des armes à feu. »
- « Le drame survenu hier est le dernier d'une longue série de tueries ayant ensanglanté les États-Unis ces dernières années. »
- « Les tueries sont notamment récurrentes dans les écoles américaines : il y en a déjà eu 18 en 2018 en comptant celle du lycée Marjory Douglas. »

La couverture médiatique d'une tuerie de masse, comme le souligne la littérature, est bien souvent disproportionnée par rapport aux autres événements de l'actualité (30). Cela peut porter certains individus à croire que ce phénomène est répandu, alors qu'il est rare lorsque comparé à d'autres types d'homicides. En effet, depuis 2003 au Canada, seulement 4 % des homicides impliquaient plus d'un mort (31). Afin d'atténuer l'insécurité et la détresse souvent associées à ces crimes dans la population, il est important d'évoquer qu'il s'agit de cas extrêmes de violence peu répandus, surtout au Québec et au Canada (4–6,30). Les stratégies de prévention pourraient également être abordées.

Stratégies de prévention

Au total, 23 articles discutent de certaines stratégies de prévention. Les réponses québécoises et américaines rapportées dans les journaux sont néanmoins différentes. Aux États-Unis, il est surtout question d'armer les enseignants ou d'empêcher les individus souffrant de troubles mentaux d'acheter des armes à feu. Au Québec, il s'agit plutôt de sensibiliser la population à la radicalisation, quoique le resserrement de l'accès aux armes à feu soit tout de même discuté. Cette distinction s'explique vraisemblablement par le fait qu'au Québec, ce type de crime est moins fréquent et que l'accès aux armes à feu y est plus restreint, en comparaison avec les États-Unis.

La très grande majorité des articles qui traitent du contrôle des armes à feu portent sur le cas de la tuerie en Floride, soit 8 sur 12. Contrairement à bien d'autres tueries où cet enjeu apparaît plus tard — comme l'indique la littérature (21,32,33) — cette question a rapidement émergé dans l'actualité à la suite des événements de Parkland. Cela peut être attribuable, du moins en partie, à la mobilisation prompt et vive d'étudiantes et d'étudiants de l'école touchée par la tuerie.

Conclusion

Cette étude exploratoire avait pour but de décrire et de rendre compte de la couverture médiatique des tueries de masse dans la presse écrite francophone au Québec au courant des dernières années. Dû au nombre limité de cas étudiés, elle ne peut prétendre être représentative du phénomène au Québec. Ses résultats ne peuvent donc être généralisés. Cette étude permet tout de même de faire plusieurs constats en lien avec l'outil à l'intention des professionnelles et des professionnels des médias d'information afin de les soutenir dans leur couverture des tueries de masse.

Malgré les quelques extraits d'articles soulevés dans cette étude, le traitement médiatique des tueries de masse dans la presse écrite francophone au Québec est, selon les cas analysés, adéquat. En effet, les observations faites dans le cadre de la présente étude permettent de conclure que le contenu des articles analysés est en grande partie en accord avec les pistes de solutions pour limiter les conséquences négatives sur la santé du traitement médiatique des tueries, telles que formulées dans l'outil. À titre d'exemple, la grande majorité des articles privilégie l'utilisation d'un vocabulaire neutre et sans équivoque pour décrire les tueries ou encore évite globalement de décrire dans le détail les démarches préparatoires, l'idéologie ou les revendications des auteurs. Ce faisant, la plupart de ces écrits évitent la glorification de l'auteur. Ils limitent ainsi les risques de contagion et d'imitation de ce phénomène tout en évitant d'attiser l'insécurité et la détresse au sein de la population.

En conclusion, il pourrait être pertinent de faire ce type d'exercice auprès des médias d'informations qui couvrent les tueries de masse en direct. À cet effet, les médias télévisuels, mais aussi les fils de nouvelles mis à jour plusieurs fois par heure, tels que les plateformes de certains quotidiens, pourraient être analysés. La spontanéité du direct et l'absence de nombreux filtres, tels le montage ou la relecture, pourraient par exemple laisser entrevoir un choix de termes moins neutres, lorsque vient le temps de nommer l'auteur ou la tuerie, ou encore davantage simplifier, voir spéculer sur les motivations de l'auteur.

Références

- (1) MEYERS, M. (1997). *News Coverage of Violence against Women: Engendering Blame*, Thousand Oaks, SAGE Publications.
- (2) HARAVUORI, H., N. BERG et M. MARTTUNEN (2016). « The Impact of Journalism on Grieving Communities », dans L. C. Wilson (dir.), *The Wiley Handbook of the Psychology of Mass Shootings*, Hoboken, Wiley-Blackwell, p. 170-188.
- (3) HASSID, O., et J. MARCEL (2012). *Tueurs de masse: un nouveau type de tueur est né: Colombine*, Oslo, Toulouse, Paris, Eyrolles.
- (4) BURNS, R., et C. CRAWFORD (1999). « School Shootings, the Media, and Public Fear: Ingredients for a Moral Panic », *Crime, Law and Social Change*, vol. 32, n° 2, p. 147-168.
- (5) FALLAHI, C. R. (2016). « Social Media and News Coverage as Vicarious Exposure », dans L. C. Wilson (dir.), *The Wiley Handbook of the Psychology of Mass Shootings*, Hoboken, Wiley-Blackwell, p. 136-152.
- (6) ROCQUE, M. (2012). « Exploring School Rampage Shootings: Research, Theory, and Policy », *The Social Science Journal*, vol. 49, n° 3, p. 304-313.
- (7) HUESMANN, L. R., et L. D. TAYLOR (2006). « The Role of Media Violence in Violent Behavior », *Annual Review of Public Health*, vol. 27, n° 1, p. 393-415.
- (8) LEVIN, J., et E. MADFIS (2009). « Mass Murder at School and Cumulative Strain: A Sequential Model », *American Behavioral Scientist*, vol. 52, n° 9, p. 1227-1245.
- (9) POULIN, R., et Y. DULONG (2009). *Les meurtres en série et de masse: dynamique sociale et politique*, Montréal, Sisyphé.
- (10) MCGINTY, E. E., D. W. WEBSTER et C. L. BARRY (2013). « Effects of News Media Messages about Mass Shootings on Attitudes toward Persons with Serious Mental Illness and Public Support for Gun Control Policies », *The American Journal of Psychiatry*, vol. 170, n° 5, p. 494-501.
- (11) PRETI, A. (2008). « School shooting as a culturally enforced way of expressing suicidal hostile intentions », *The Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, vol. 36, n° 4, p. 544-550.
- (12) FOX, J. A., et M. J. DELATEUR (2014). « Mass Shootings in America: Moving Beyond Newtown », *Homicide Studies*, vol. 18, n° 1, p. 125-145.

- (13) HOFFNER, C. A., Y. FUJIOKA, E. L. COHEN et A. ATWELL SEATE (2015). « Perceived Media Influence, Mental Illness, and Responses to News Coverage of a Mass Shooting. », *Psychology of Popular Media Culture*, vol. 6, n° 2, p. 159-173.
- (14) OGAN, C., L. WILLNAT, R. PENNINGTON et M. BASHIR (2014). « The Rise of Anti-Muslim Prejudice: Media and Islamophobia in Europe and the United States », *International Communication Gazette*, vol. 76, n° 1, p. 27-46.
- (15) PARADIES, Y., J. BEN, N. DENSON, A. ELIAS, N. PRIEST, A. PIETERSE, A. GUPTA, M. KELAHER et G. GEE (2015). « Racism as a Determinant of Health: A Systematic Review and Meta-Analysis », *PLOS ONE*, vol. 10, n° 9, p. e0138511.
- (16) MARTHOZ, J.-P. (2017). *Les médias face au terrorisme : Manuel pour les journalistes*, Paris, UNESCO.
- (17) LANKFORD, A., et E. MADFIS (2018). « Don't Name Them, Don't Show Them, But Report Everything Else: A Pragmatic Proposal for Denying Mass Killers the Attention They Seek and Deterring Future Offenders », *American Behavioral Scientist*, vol. 62, n° 2, p. 269-279.
- (18) LANKFORD, A., et E. MADFIS (2018). « Media Coverage of Mass Killers: Content, Consequences, and Solutions », *American Behavioral Scientist*, vol. 62, n° 2, p. 151-162.
- (19) PETÄJÄNIEMI, T., et K. VALONEN (2009). *Jokela School Shooting on 7 November 2007. Report of the Investigation Commission*. Helsinki, Ministry of Justice.
- (20) KOSTINSKY, S., E. O. BIXLER et P. A. KETTL (2001). « Threats of School Violence in Pennsylvania after Media Coverage of the Columbine High School Massacre: Examining the Role of Imitation », *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, vol. 155, n° 9, p. 994-1001.
- (21) MURRAY, J. L. (2017). « Mass Media Reporting and Enabling of Mass Shootings », *Cultural Studies ↔ Critical Methodologies*, vol. 17, n° 2, p. 114-124.
- (22) FALLAHI, C. R., et S. A. LESIK (2009). « The Effects of Vicarious Exposure to the Recent Massacre at Virginia Tech. », *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, vol. 1, n° 3, p. 220-230.
- (23) HOLMES, E. A., C. CRESWELL et T. G. O'CONNOR (2007). « Posttraumatic Stress Symptoms in London School Children following September 11, 2001: An Exploratory Investigation of Peri-Traumatic Reactions and Intrusive Imagery », *Journal of Behavior Therapy and Experimental Psychiatry*, vol. 38, n° 4, p. 474-490.
- (24) REGEHR, C., D. HEMSWORTH, B. LESLIE, P. HOWE et S. CHAU (2004). « Predictors of Post-Traumatic Distress in Child Welfare Workers: A Linear Structural Equation Model », *Children and Youth Services Review*, vol. 26, n° 4, p. 331-346.
- (25) MAERCKER, A., et A. MEHR (2006). « What if Victims Read a Newspaper Report About Their Victimization? », *European Psychologist*, vol. 11, n° 2, p. 137-142.
- (26) BEN-ZUR, H., S. GIL et Y. SHAMSHINS (2012). « The Relationship between Exposure to Terror through the Media: Coping Strategies and Resources, and Distress and Secondary Traumatization. », *International Journal of Stress Management*, vol. 19, n° 2, p. 132-150.
- (27) LARKIN, R. W. (2009). « The Columbine Legacy: Rampage Shootings as Political Acts », *American Behavioral Scientist*, vol. 52, n° 9, p. 1309-1326.
- (28) SHOOTING TRACKER (2018). « Mass Shootings—2015 », dans *Shooting Tracker*, [en ligne], <<https://www.gunviolencearchive.org/reports/mass-shootings/2015>> (consulté le 14 octobre 2018).
- (29) MURPHY, S. L., J. XU, K. D. KOCHANNEK, S. C. CURTIN et E. ARIAS (2017). « Deaths: Final Data for 2015 », *National Vital Statistics Reports*, vol. 66, n° 6.
- (30) LAWRENCE, R., et D. MUELLER (2003). « School Shootings and the Man-Bites-Dog Criterion of Newsworthiness », *Youth Violence and Juvenile Justice*, vol. 1, n° 4, p. 330-345.
- (31) SMITH, E., et A. COOPER (2013). « Homicide in the U.S. Know to Law Enforcement, 2011 », *Patterns and Trends*, vol. U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Bureau of Justice Statistics.
- (32) MCGINTY, E. E., D. W. WEBSTER, M. JARLENSKI et C. L. BARRY (2014). « News Media Framing of Serious Mental Illness and Gun Violence in the United States, 1997-2012. », *American Journal of Public Health*, vol. 104, n° 3, p. 406-413.
- (33) MUSCHERT, G. W. (2009). « Frame-Changing in the Media Coverage of a School Shooting: The Rise of Columbine as a National Concern », *The Social Science Journal*, vol. 46, n° 1, p. 164-170.

Étude exploratoire sur la couverture médiatique des tueries de masse dans la presse écrite francophone au Québec

AUTEURS

Dave Poitras, conseiller scientifique spécialisé
Julie Laforest, conseillère scientifique
Direction du Développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Pierre Maurice, médecin-conseil
Thomas Paccalet, chef d'unité scientifique
Développement des individus et des communautés

Les auteurs souhaitent remercier les personnes ayant accepté de partager leur temps et leur expertise avec l'équipe de projet afin de réviser les différentes versions du document.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 2^e trimestre 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-83905-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2019)

N° de publication : 2540